

Compte rendu CAPL de catégorie C du 16 décembre 2011

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Déjà, l'année 2012 comme les précédentes n'échappe pas à la règle des suppressions d'emplois ! Pire se servant de la crise, le gouvernement n'hésite plus à présenter les fonctionnaires comme les principaux fautifs de l'explosion de la dette publique. Gel des rémunérations, suppressions d'emplois, attaques contre le statut, restructurations drastiques des services publics au travers de la Réduction Générale des Politiques Publiques, le gouvernement cherche par tous les moyens à mettre à genoux les fonctionnaires, à livrer au marché les activités publiques jugées rentables et à liquider tout le reste.

Au moment même où les fameuses agences de notation, qui ne sont que des filiales des marchés financiers, distribuent des notes négatives sur toute entité régionale, entreprises, hôpitaux, les chefs d'État et de gouvernement leur donnent raison. Mieux, ils utilisent les pressions des agences pour tenter de faire accepter les purges sociales !

Le plan Fillon est une réponse inefficace à la crise et socialement injuste puisque les salariés et les retraités devront déboursier quinze fois plus que les plus riches : 3 milliards d'euros pour le travail contre 200 millions pour le capital.

De même, avec la révision du traité de Lisbonne, les dirigeants européens autour de Sarkozy et Merkel viennent de faire un incroyable cadeau aux banques. Au lieu de créer un dispositif permettant à la Banque centrale européenne de racheter directement tout ou partie des dettes des États en difficulté, il est annoncé un financement illimité des banques pour une durée de trois ans aux taux réduits de 1%. Ces mêmes banques prêteront ensuite aux États à des taux d'intérêt allant de 2,5% pour l'Allemagne à 3,7% pour la France, 6 à 7% pour l'Italie, 12 à 16% pour la Grèce. Autrement dit, le dispositif acté ainsi, dans un accord intergouvernemental, -ayant la valeur juridique d'un traité-, vise à permettre aux banques de ponctionner encore plus les finances publiques, prendre nos impôts et donc à aggraver la dette au nom de la lutte contre... la dette !

C'est au nom de cela que l'austérité est encore renforcée dans toute l'Union européenne.

Encore une fois, les agents de la DGFIP dans ce dispositif ne sont pas épargnés, le gouvernement cherche à leur faire payer la crise dont ils ne sont pas responsables !

Et les mesures régressives tombent !

A la DGFIP, cela signifie encore 2441 emplois de moins !

Toulouse, le 16 décembre 2011

**Syndicat CGT Finances Publiques
Section de Haute Garonne**

Centre Régional des Finances Publiques
Place Occitane
31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>
cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

De 2008 à 2012 ce sont donc 13000 emplois supprimés ! Le taux de non remplacement des départs à la retraite est évalué à 65,9% pour 2012, bien au-delà une fois de plus de l'objectif gouvernemental du non remplacement d'un départ sur deux à la retraite.

Notre administration et elle s'en félicitent, reste le meilleur élève de la classe !

Surfant sur le contexte de crise, le ton de la DGFIP est devenu décomplexé et provocateur.

Décomplexé parce qu'il ne s'agit même plus de justifier ces nouvelles suppressions par de prétendus gains de productivité que d'ailleurs la direction générale ne chiffre qu'à hauteur de 25% de l'ensemble des suppressions d'emplois !

Contribution proportionnelle, gains de productivité (fléchés et diffus), correctifs (métiers, environnementaux), ajustement de soutenabilité, tels sont les éléments du nouveau jargon accompagnant la mise en place du nouvel outil de calcul des emplois TAGERFIP (substitut du TSM et de l'ORE), outil mis en place sans la concertation initialement promise avec les organisations syndicales.

Dans la réalité, cette fonte des effectifs conjuguée à la multiplication des vacances d'emplois dans les structures donnent la prime aux bricolages en tout genre pour atténuer le poids des chaises vides sur le fonctionnement quotidien des services sans pour autant endiguer la détérioration des conditions de travail et le développement de la souffrance au travail.

Pour beaucoup d'agents, l'intensification et l'augmentation des charges de travail générées par les suppressions d'emplois sont devenues si oppressantes qu'ils sont prêts à accepter l'abandon des missions ou la fermeture des postes pour alléger le poids qui pèse sur leurs épaules.

Face à cela, la CGT Finances Publiques refuse de s'inscrire dans l'accompagnement en acceptant l'abandon des missions ou des discussions des méthodes de travail sans aborder le volet de l'emploi et la conception du service public.

Des SIE, au réseau comptable de proximité en passant par les SIP, dans les services de direction...

Partout, les personnels sont exposés aux mêmes fortes pressions et n'en peuvent plus !

C'est dans ce sens que les personnels, plus de

400 agents du département ont demandé à la Présidente de la CAP de ce mouvement national complémentaire de pourvoir à l'affectation de tous les postes: malgré le taux de satisfaction de 18% annoncé par la Direction Générale, ce mouvement de mutation ne peut s'analyser qu'en tenant compte de la situation de l'emploi.

En effet, compte tenu de l'état des effectifs, les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques considèrent que ce projet est mauvais et qu'il rend encore plus difficile la situation de nombreux collègues en attente de mutation.

Cette année encore, l'administration persiste à ne pas pourvoir les postes implantés : 468,4 postes vacants dont 110 en province et 358 en ile de France, anticipant de fait les suppressions d'emplois à venir.

L'annonce de 53 suppressions d'emplois C, 40 dans la filière gestion publique et 13 dans la filière fiscale inquiète les personnels d'autant plus que le Comité technique de réseau précise que la totalité des suppressions B et C de la filière gestion publique sera supportée par la seule catégorie C.

Le mouvement local comptabilise 2 départs et 8 arrivées donc un solde de 6 pour un déficit de 18,5 agents au dernier mouvement.

31 agents ont déposés une fiche de vœux et 12 obtiennent une affectation sur un poste, dont 2 agents sur quatre avec priorité pour suppression de postes.

Nous disposons de la liste des affectations provisoires, des détachés et renforts seulement depuis hier à 11h39, donc nous aurons bien évidemment quelques questions à poser.

Nous n'avons pas non plus la liste des départs à la retraite par service au 30 avril 2012.

La liste des affectations des EDRA (qui sera publiée cet après midi) aurait pu nous être bien utile au regard des questions d'emploi.

Dans le même sens, l'adoption rapide d'un règlement intérieur, remarque déjà pointée à la dernière séance, s'avère plus que nécessaire en respect d'une déontologie mutuelle.

En dernier point, plusieurs services après avoir pris connaissance du mouvement ont tenu à vous faire part de la situation de rupture au regard du manque criant d'emplois.

Le SIE de Muret depuis plusieurs jours ne répond

plus aux appels téléphoniques et aux courriels, d'autres SIE notamment vivent une dégradation importante des conditions de travail après l'échéance hier de la Contribution Foncière des Entreprises, les services de la Cité administrative au bâtiment D sont dans l'attente de la décision de fermeture au public de 12h à 13h30. **Nous réaffirmons que vous avez la responsabilité d'assurer la sécurité, la protection et la santé des personnels sous tous ses aspects.**

Nous tenons à évoquer la situation en effectifs de Chorus, du pôle enregistrement de Sud-est qui accuse un déficit de moins trois agents C, ainsi que d'autres services.

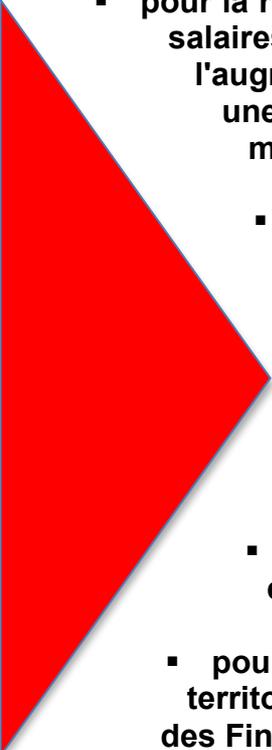
Les agents des Domaines ont tenu, eux aussi, à vous interpeller sur les nouvelles règles de gestion: le nouveau dispositif ne prévoit pas leur service dans les missions et structure nationale. Les services du Domaine sont désormais inclus dans les services de direction. Ils dénoncent ce recul: en effet, malgré l'intitulé

« France Domaine » qui apparaît dans l'organigramme des services centraux et de la DRFiP l'inexistence d'emplois dans cette spécialité indique que les missions sont considérées comme très accessoires par l'administration, et probablement destinées à disparaître de la DGFIP, voire du service public.

De plus, les agents qui souhaiteront obtenir une mutation aux Domaines n'obtiendront plus d'affectation nationale. Ce recul n'apporte aucune garantie en terme d'effectifs pour les Domaines. L'absence de CAPL ouvrira la porte à toutes les nébuleuses ou turpitudes en matière d'affectation. Les effectifs pourront servir de variable d'ajustement en matière d'emploi pour la Direction et ce sans aucun contrôle.

Les agents des Domaines condamnent cette régression et vous demande de prévoir le service des Domaines dans le tableau des missions et structure nationale pour les agents de toutes catégories.

Face à cette politique antisociale, de remise en cause des droits et garanties des agents, la CGT Finances publiques se prononce:

- 
- **pour la revalorisation du point d'indice, contre le blocage des traitements et la baisse des salaires ; l'attitude du Ministre de ce point de vue est pathétique: en fonction de l'augmentation automatique du SMIC(plus de 2%d'inflation),il a été obligé de verser une indemnité différentielle pour mise à niveau à 890 000 fonctionnaires(sur 5 millions)**
 - **contre la mise en place d'une rémunération variable à la tête du client (PFR et prime d'intéressement à la performance collective),pour l'intégration des primes dans le traitement et la reconnaissance des qualifications**
 - **pour une carrière linéaire et pour que le 8ème échelon pour la catégorie C administrative à la DGFIP bénéficie à tous les agents remplissant les conditions d'ancienneté. Il ne doit être ni contingenté ni fonctionnel, comme c'est le cas aujourd'hui dans la filière C technique**
 - **pour l'arrêt immédiat de la politique des suppressions d'emplois et le comblement de toutes les vacances d'emplois**
 - **pour le maintien d'un service public de proximité et de pleine compétence dans les territoires, pour l'égalité d'accès et de traitement des citoyens, la création d'une maison des Finances dans l'agglomération du nord toulousain avec les emplois nécessaires.**

Vos élus CGT :

Michaël CASAS, Dominique FICHTEN, Ghislaine REMY
Sont intervenus en tant qu'experts : Valérie PINEL, Marlène ZORZIN, Véronique BRUNO.

